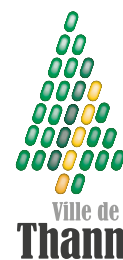




Vivre à THANN

Bulletin Municipal





BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

Fromandises

saveurs et gourmandises des terroirs

2 Place Joffre, 68800 • Thann 09 82 50 22 28
www.fromandises.fr



Solutions informatiques innovantes pour les entreprises et particuliers
Nous proposons à nos clients tous les services pour des conditions favorables de travail.

- Infogérance
- Fournisseur de services gérés (MSP)
- Maintenance parc informatique
- Hébergement en Datacenter
- Solutions de sécurité réseaux
- Solutions de téléphonie innovante 100% cloud ou physique
- Communications Unifiées
- Solutions de connectivité (ADSL, VDSL, SDSL, Fibres, 4G)

0 825 595 468

Service 0,30 €/appel
+ prix appel

www.c-isi.fr

www.ipvoice.pro

alain-hoffarth.fr



Services Funéraires

Alain Hoffarth

Prochainement
OUVERTURE
de l'Espace Funéraire
de la Vallée de Thann à
Aspach-Michelbach

Pompes funèbres • Contrat Obsèques • Marbrerie
Cérémonie civile personnalisée • Crématorium • Chambres funéraires

18 rue du 7 août - 68800 THANN - 03 89 26 23 73

Chères Thannoises, chers Thannois,

Déjà les fêtes de Noël approchent et vous avez dans vos mains le 3^{ème} numéro de la nouvelle mouture de notre bulletin municipal. J'espère qu'il vous plaira. Vous y trouverez toute l'actualité de notre commune.

En ce mois de décembre, et malgré la situation sanitaire, le marché de Noël a de nouveau pris place autour de notre magnifique collégiale ! Vous y avez certainement découvert les trois grands sapins, symboles de notre Ville, décorés de lumières et de bleu, thème de l'année et représentant chacun l'une de nos trois villes jumelles et amies, Gubbio, Tonneins et Sigmaringen. Ce décor magnifique imaginé par les services de la Ville nous permet de leur rendre hommage et de leur renouveler notre attachement.

Malheureusement, si nous avons pu maintenir le marché de Noël, j'ai dû également faire le difficile choix d'annuler la Fête de Noël des Aînés afin d'éviter tout risque de propagation du virus. Néanmoins, les repas réalisés par les lycéens de Charles Pointet, ont été distribués aux inscrits afin de mettre un peu de lumière dans le cœur de nos seniors. La fraternité et la solidarité restent au centre de nos valeurs !

La solidarité, nous l'avons également mesurée lors du problème de pollution du réseau d'eau qui a touché la Ville et 6 autres communes lors du weekend du 11 novembre. Je profite d'ailleurs de ces lignes pour remercier chaleureusement les élus et les agents de la commune, les bénévoles et tous celles et ceux qui nous ont apporté leur aide lors de cet épisode en participant à la distribution des bouteilles d'eau ou encore en informant la population.

Dans ce bulletin, vous trouverez également un dossier spécial sur le programme « Petites villes de demain ». En effet, comme vous le savez, notre belle Ville de Thann a été retenue pour participer à ce dispositif initié par l'État veillant à redynamiser la commune autour de 12 thématiques. Cela permettra d'insuffler une nouvelle dynamique en bénéficiant de conseils d'experts et d'aides financières dans les prochaines années.

Cette démarche trouve sa place entière dans notre programme et complète ainsi nos actions de démocratie participative comme la réflexion d'extinction de l'éclairage public en cours ou encore le projet de circulation apaisée pour favoriser les mobilités douces.

Il me reste à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et à vous adresser au nom de la municipalité et de tous les agents de la Ville une très belle année 2022.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Gilbert STOECKEL
Maire de Thann
Vice-Président de la CCTC

Comment nous contacter

- En vous rendant à la mairie : 9-11 Place Joffre.
- La mairie est ouverte : le lundi de 13h30 à 17h, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
- Par mail : contact@ville-thann.fr
- Par courrier : Mairie de Thann 9-11 Place Joffre - 68800 Thann
- Par téléphone : 03 89 38 53 00
- Retrouvez-nous également sur notre site internet : ville-thann.fr, Facebook et Instagram.

Conception : Auctavia Communication - auctavia.fr

Directeur de la publication : Gilbert STOECKEL

Conseil : Catherine PERY, Conseillère municipale déléguée à la Communication

Impression : Publi H, certifié imprim'vert, imprimé sur papier 100% recyclé, dépôt légal n°1564

Crédits photos : Christophe MEYER (couverture), Ville de Thann



Sommaire

3	_ Edito
4 - 6	_ Dossier : « Petites villes de demain »
7 - 9	_ Commerces & entreprises
10 - 11	_ Calendrier des manifestations
12 - 13	_ Le personnel
14 - 15	_ Travaux - projets
16	_ Education - jeunesse
17	_ Environnement
18	_ Solidarité
19	_ Associations
20 - 21	_ Retour en images
22	_ Tribune d'expression



« Petites villes de demain » un programme d'avenir qui va redessiner la ville

En décembre 2020 et après avoir posé sa candidature, la Ville de Thann a été élue au programme « petites villes de demain », un dispositif initié par l'Etat qui va redynamiser la commune autour de 12 thématiques.

Qui a initié ce programme ? pourquoi ?

Le programme « Petites villes de demain » vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.



Ce programme constitue un outil de la relance au service des territoires dans le cadre de l'opération « France Relance » impulsée par le gouvernement.

Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement.

Le programme doit ainsi permettre d'accélérer la transformation des petites villes pour répondre aux enjeux actuels et futurs. Il traduit la volonté de l'Etat de donner à ces territoires la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire.

Ce programme intégrera la participation de nombreux partenaires, l'Etat initiateur du dispositif, la région Grand Est, la collectivité européenne d'Alsace, la banque des territoires, la communauté de communes Thann Cernay, la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers, l'association des commerçants... et bien évidemment la Ville de Thann.

Quelles sont les bénéfices pour la ville de Thann ?

De nombreuses aides sont proposées aux communes bénéficiant du dispositif, notamment concernant la mise en place d'un diagnostic de territoire suivi d'un plan d'actions avec des subventions liées à l'ingénierie, à des projets structurants et la possibilité de bénéficier d'un poste de responsable du dispositif « petites villes de demain ».

La Ville de Thann sera accompagnée dans ses projets. Ce programme ne bloquera pas les projets en cours mais donnera une impulsion et des aides supplémentaires.

Une feuille de route sur le mandat et bien au delà

L'ensemble des partenaires a lancé officiellement le dispositif le 23 octobre dernier.

La première phase appelée « initialisation » consistera à établir un état des lieux sur l'ensemble des domaines de la Ville (commerces, habitat, culture, tourisme...) qui va durer jusqu'à l'été 2022.

Le comité de pilotage a défini une zone prioritaire de redynamisation.

A la sortie de ces études, un programme d'actions sera établi et constituera une véritable feuille de route pour le mandat actuel mais bien au-delà puisque certaines thématiques ne seront pas traitées intégralement d'ici 2026.

En parallèle, la Ville de Thann recrutera un chargé de projet financé par le gouvernement à hauteur de 75 % et qui sera le référent du programme pour la Ville de Thann.



12 thématiques ont été retenues avec des actions concrètes, les études seront lancées début 2022 sur ces projets.

Les thématiques

1 • Commerce :

Lutter contre la désertification commerciale et baisser sensiblement le taux de vacance commerciale. Offrir un commerce de qualité et diversifié. Assister les commerçants dans la réhabilitation de leurs commerces. Accompagner le déplacement du marché hebdomadaire vers le centre-ville. Privilégier les circuits courts.

2 • Habitat :

Lutter contre l'habitat indigne. Inciter les promoteurs à l'investissement au centre-ville. Disposer d'une réelle offre d'habitat locatif qualitatif, afin de re-densifier la population du centre-ville. Favoriser les investissements liés à la transition énergétique, au ravalement des façades.

3 • Santé :

Lutter contre la désertification médicale, préserver une offre de service médical et d'accueil pour les seniors.

4 • Transport / déplacement / Mobilité douce :

Donner une place importante à la piétonnisation et aux déplacements à vélo. Mise en valeur des berges de la Thur.

5 • Patrimoine :

Valoriser le patrimoine de la commune par la restauration des monuments historiques et la préservation du patrimoine naturel et paysager.

6 • Politique foncière :

Optimisation du patrimoine municipal, développer la réserve foncière de la Ville (y compris par préemption) de biens immobiliers au centre-ville afin d'initier de nouveaux aménagements (commerces, square, stationnement, espaces verts...) ou procéder à des réhabilitations pour remise sur le marché (bâtiment remarquable en péril...).

7 • Tourisme :

Mise en place d'une nouvelle signalétique pour les visites, les déplacements (recommandations à la suite de l'audit mené par les Plus Détours de France en 2017). Développement et exploitation du label « Les Plus Beaux Détours de France ». Promotion de la Ville pour un tourisme éco responsable utilisant les modes de déplacement doux.

8 • Culture :

Développer le musée de la ville. Projet micro folie à la Médiathèque. Création de parcours d'artistes. Poursuite des animations culturelles.

9 • Développement numérique :

Accompagner le développement de la fibre optique en respectant le paysage urbain et le cadre de vie.

10 • Education :

Accompagner les mouvements démographiques et adapter l'offre d'accueil scolaire en fonction de ces mouvements.

11 • Mobilier urbain / cadre de vie / stationnement :

Rénover la voirie y compris le mobilier en développant les espaces verts et les îlots de fraîcheur. Révision de la politique de stationnement et requalification des places. Renouveler l'éclairage public, dissimuler les réseaux et mettre en place des points de collecte pour les ordures ménagères.

12 • Démocratie participative :

Intégrer les habitants au cœur des projets de la Ville sur les thématiques et donner une place à la concertation et l'investissement des habitants sur les projets.



12 thématiques pour répondre à 5 objectifs

- 1 • **Revitaliser le centre-ville en incluant un programme :** sur les commerces, l'habitat, le mobilier urbain, le patrimoine classé et le bâti municipal
- 2 • **Repenser les déplacements :** transport, transit, mobilité douce, zone piétonne
- 3 • **Améliorer le cadre de vie :** offrir des espaces de fraîcheur, valoriser les possibilités de balades
- 4 • **Préserver et améliorer les services :** santé, numérique
- 5 • **Préserver une offre culturelle, touristique, sportive**



Une première action : l'arrivée d'un musée numérique à Thann

Lancée par le ministère de la culture et du site de la Villette, la Ville va accueillir de façon pérenne un musée numérique.

Le site s'implantera au 1^{er} étage de la médiathèque de Thann.

– Un musée numérique c'est quoi ?

Le projet micro folie s'articule autour d'un musée numérique mais aussi de modules complémentaires : espace de réalité virtuelle, scène, espace de convivialité... il s'agit d'un espace culturel qui permet de visiter de façon virtuelle 12 établissements tel que le centre Pompidou, le Louvre...

Cet outil permettra d'animer le territoire, en offrant un nouveau lieu ludique et convivial accessible à tous, avec la découverte des plus beaux trésors des institutions prenant part au réseau.

– Pour qui ?

Ce nouveau service pour la population s'adresse aux familles, aux écoles, aux associations et surtout il sera gratuit !

– Quand ?

Le projet est validé, la phase de lancement est en cours et l'installation du matériel s'effectuera dans les prochains mois pour une mise en service cet été. Le comité de pilotage travaille désormais sur l'organisation du site : ouverture, réservations...

– Pour quel coût ?

Le coût du matériel et de son installation est de 45 000 € financé à hauteur de 30 400 € par l'Etat dans le cadre du dispositif « petites villes de demain »



Cette année le Père Noël des commerçants sera généreux

“

On se plie en quatre pour les Thannoïis et nous mettons les petits plats dans les grands pour offrir un Noël inoubliable à tous les enfants de cette charmante ville, cela fait partie de l'ambiance

intervient son Président
Emmanuel Roy

Ça commence par les jolies vitrines qui sont décorées avec leurs façades lumineuses pour un shopping plaisir, puis vient le temps des animations qui donnent du piment à la vie. Nous en aurons trois cette année et le fil conducteur de Noël 21 sera le chèque cadeau offert, il a l'avantage de toujours faire plaisir à la personne qui le reçoit.

En plus du chèque classique, nous proposerons un chèque cadeau dédié à la gourmandise et à la mode :

Le trio magique des fêtes à Thann du 1^{er} au 19 décembre

• Trois vitrines de Noël à gagner,

situées dans le centre-ville, sont remplies de chèques cadeaux à offrir qui sont dissimulés dans plusieurs boîtes et il faudra estimer le montant total des chèques cadeaux de chaque vitrine pour gagner.

Tout le monde peut participer, il suffit de remplir un bon de Noël des commerçants de Thann disponible à l'Office de Tourisme de Thann, chez Paris Parfums le président, ou chez Lolita le trésorier de l'ACTE. Ce jeu est ouvert à tous les Thannoïis et sans obligation d'achat.

• Les achats de Noël Thannoïis seront remboursés par l'ACTE.

Lorsque les clients viendront faire leurs emplettes en magasin, le montant de leurs achats sera remboursé par des chèques cadeaux de l'ACTE. Avec son ticket de caisse, mis de côté, il suffit de remplir le bulletin de participation et dix bulletins soit dix clients seront tirés au sort le 21 décembre devant huissier et élus de la Mairie pour rembourser les achats des clients Thannoïis.

Liste des magasins Thannoïis participants sur le site des commerçants :

www.commercesthann.fr
ou à l'Office de Tourisme de Thann.

Chaque Noël depuis 1950, les commerçants de la vallée de Thann qui sont réunis autour de l'association l'ACTE, se font une joie d'organiser un Noël magique au centre-ville.



Visite du Préfet chez les commerçants

Ce lundi 9 novembre 2021, les élus de la Ville et les représentants de l'Association des Commerçants de Thann et ses Environs (ACTE) ont reçu la visite de Louis LAUGIER, Préfet du Haut-Rhin, accompagné de Stéphane CHIPPONI, Sous-Préfet de Thann-Guebwiller, avec pour objectif de rencontrer les commerçants de la Ville.

Les commerçants ont pu présenter leur activité et échanger sur plusieurs sujets, tels que les difficultés de recrutement sur le secteur, les innovations commerciales lors de la pandémie et la gestion de cette crise pour chaque enseigne, ou encore l'approvisionnement et la provenance des produits.

Monsieur le Préfet s'est ensuite rendu en Mairie, pour traiter différents sujets et projets en cours avec la municipalité, avant de se rendre à la caserne des pompiers actuellement en cours de réhabilitation.

• +50%, les chèques cadeaux à offrir

les chèques cadeaux achetés à offrir seront abondés et complétés à hauteur de 50% de la somme. Pour chaque chèque cadeau de 30€ acheté, l'ACTE offre quinze euros en plus en cadeau et en chèque pour offrir à qui vous voulez. C'est une offre merveilleuse limitée dans le temps et l'espace.

Pour en savoir plus sur le site des commerçants de Thann www.commercesthann.fr ou dans les 3 commerces dépositaires qui distribuent les chèques de l'ACTE.

Lolita : 37 rue de la 1^{ère} Armée Thann
Paris Parfums : 68 rue de la 1^{ère} armée Thann
Crédit Mutuel : 42 rue de la 1^{ère} Armée Thann



Tous les tirages au sort se feront le 21/12 devant huissier habilité et élus de Thann et la presse locale.

Commerces Entreprises



Vintage Club

La frip' vintage de qualité
3 Place de Lattre de Tassigny - 09 73 16 35 61

Installée depuis le 23 août 2021, Selma vous accueille dans sa boutique d'habillement et accessoires vintage ou seconde main pour femme et enfant.

Offrir une nouvelle histoire aux objets qui meurent dans les placards est le principal leitmotiv du Vintage Club. La gérante propose d'ailleurs une large gamme de taille pour les dames allant du 34 au 46 pour satisfaire toutes les morphologies. Sacs, écharpes, robes, jeans, pulls, vestes, vous trouverez sûrement la pièce coup de cœur.

Les enfants sont également mis à l'honneur. Jeux de société, livres et vêtements de 3 à 16 ans sont disponibles dans la boutique.

En vente depuis peu, un large choix de vinyles s'ajoute aux rayons, l'occasion d'étoffer votre collection musicale.

Découvrez les nouveautés sur la page Facebook ou Instagram « VINTAGE CLUB : La Frip' de Qualité ».



Le Showroom d'Anne So

Les marques seconde main pour femme
49 rue de la 1^{ère} Armée - 07 85 86 58 50

Victime de son succès, la boutique éphémère Le Showroom d'Anne So est désormais installée pour le long terme à Thann. Anne Sophie a profité du mois d'août en effectuant des travaux pour vous proposer du prêt-à-porter féminin tendance.

Grande adepte de la seconde main, elle souhaite faire évoluer les habitudes de consommation vers un mode plus durable.

Vous pourrez vous y faire plaisir en trouvant des vêtements (du 34 au 44) ou des accessoires modernes allant des marques H&M à The Kooples ou Mage par exemple. Sans oublier le prix bien plus abordable que pour du neuf.

Consultez la page Facebook « Le Showroom d'Anne So » pour découvrir les nouvelles pièces.



La petite boutique Orange

Un concentré d'Orange
45 rue de la 1^{ère} Armée - 09 69 37 03 64

Concept de boutique éphémère en zone rurale, la petite boutique Orange, inaugurée le 29 octobre, propose au grand public et aux professionnels, un concentré des services Orange sur 50 m².

Dans cette boutique vous trouverez des équipements en téléphonie et accessoires, des forfaits Mobile, des offres internet très haut débit, des bouquets TV, des objets connectés mais aussi la possibilité de réparer vos terminaux sur place.

Les équipes d'Orange ont également présenté l'arrivée de la 5G dans le centre de Thann.

Surfez à une vitesse instantanée depuis votre smartphone en extérieur comme si vous étiez connectés en wifi à la fibre. Ce service n'est cependant accessible qu'avec un mobile et un forfait 5G.



Allo Pizza

Des Pizzas, mais pas que !

5 rue Gerthoffer – 03 89 74 25 28

Que ce soit sur place, à emporter ou même en livraison, le fast-food Allo Pizza vous propose, tous les jours de la semaine sauf le vendredi midi, une large gamme de pizzas avec base tomate ou crème et surtout une pâte fraîche du jour.

À seulement 8€ pour toutes les pizzas Junior, jusqu'à 17€ la version Méga à déguster à quatre ou seul pour les plus courageux.

L'offre ne s'arrête pas là, vous pouvez aussi trouver le sandwich phare des plus jeunes, le tacos français. Complètement différent de la version originale mexicaine, ce sandwich composé d'une à trois viandes avec des frites et une généreuse sauce fromagère enfermée dans une galette de blé rassasiera même les plus gourmands.

D'autres sandwiches comme les burgers, paninis, kebabs, américains sont disponibles sur la carte.

Les étudiants peuvent profiter de la formule du midi à environ 6€ selon le choix.

D'autres offres sur les pizzas sont disponibles sur la page Facebook « Allo Pizza Thann ».

Eagle Ink

Salon de tatouage accessible

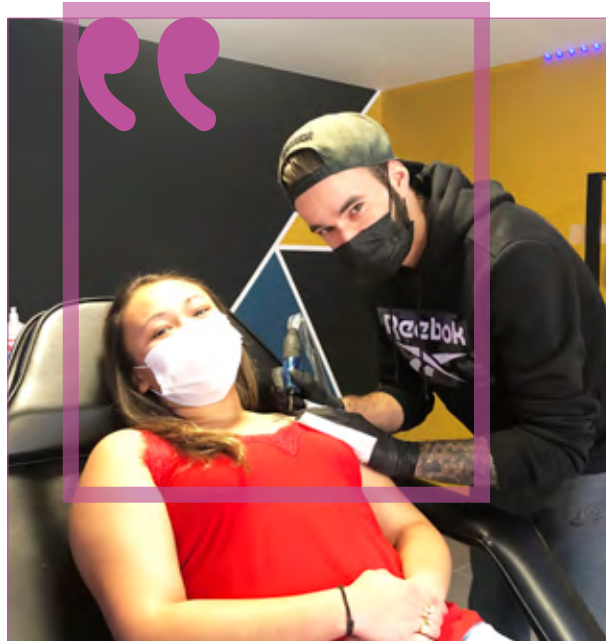
2 rue Saint-Jacques – 06 26 06 05 88

Passionné de dessin et imprimeur de métier, Jérémie s'est lancé dans une deuxième activité le 1er juillet, le tatouage. C'est à l'armée qu'il a eu le déclic pour ce métier en découvrant les tatouages maoris de ses coéquipiers Polynésiens.

Autodidacte, il réalise ses premières œuvres sur des amis qui ont été grandement satisfaits. Désormais, c'est dans son salon qu'il propose des créations uniques selon l'envie du client et des recouvrements de cicatrices, brûlures ou anciens tatous. Il met un point d'honneur sur l'hygiène avec des accessoires stériles et jetables mais il offre également un kit de soin pour cicatriser et hydrater la peau.

Sa spécialité, c'est le trait fin sur les pièces détaillées, notamment apprécié par la gent féminine. Avec un prix de 80€ de l'heure, Jérémie se place parmi les tatoueurs les plus accessibles du secteur, il a d'ailleurs son petit concept : la semaine Flash. Chaque première semaine du mois, faites un choix dans une palette de dessins uniques ne nécessitant pas plus d'une heure de tatouage et coûtant entre 50 et 70€.

Découvrez sur place, sur Facebook ou Instagram, les créations et le style Eagle Ink.



Animations, événements, expositions, manifestations

Programme soumis à modification selon l'évolution du contexte sanitaire.

Animations et manifestations organisées par la ville de Thann

21 janvier 2022 : **Vœux du Maire**
> Relais Culturel

Le Maire de Thann, Gilbert STOECKEL adressera ses vœux à la population au Relais Culturel Pierre Schielé. Tous les Thannoïses sont conviés à cet événement s'il n'est pas annulé en raison des restrictions sanitaires.

2 et 3 avril 2022 : **Marché de Printemps**
> Parc Albert 1er et Relais Culturel

Depuis son lancement, cette manifestation remporte un franc succès et attire de nombreux visiteurs. Flânez dans les allées du Parc Albert 1er et découvrez les nombreux produits proposés par les exposants : décorations, épices, jus de fruits locaux, bijoux, bougies végétales, savons



artisans... Animations pour petits et grands rythmeront ces deux journées.

2 avril 2022 : **15^e Chasse aux œufs**
> Parc Albert 1er

Organisée par le Conseil Municipal des Jeunes. Munis de leur panier, les enfants sont invités à récolter les œufs pour remporter des chocolats. Plusieurs départs selon l'âge de l'enfant. Gratuit.

21 mai 2022 : **La Ludothèque fête ses 10 ans !**
> Ludothèque

4 juin au 3 septembre 2022 :
Biennale de la photographie
> Hôtel de Ville - Médiathèque - Rangen

Forte de 5 éditions, la biennale de la photographie, événement de renommée nationale et internationale fera escale à Thann avec un circuit de photos autour

notamment des œuvres du photographe Bernard PLOSSU qui sera présent dans notre commune le 4 juin lors de l'ouverture de l'événement.

Un cheminement d'expositions sera organisé durant toute la période estivale avec un démarrage à l'Hôtel de Ville, puis la médiathèque et une exposition extérieure sur le chemin du Rangen (piste cyclable). La thématique retenue pour cette édition s'intitule « corps célestes »
<http://biennale-photo-mulhouse.com/2022/>

21 Juin 2022 : **Fête de la Musique**
> Centre-ville

De nombreux groupes seront présents au centre-ville afin de vous faire découvrir différents styles



musicaux et rythmeront cette soirée festive et conviviale.

25 juin 2022 : **Fête du sport**
> Centre Sportif

La ville et l'OSL organisent en partenariat une fête autour du sport au Centre Sportif.

26 juin : **JAIM**
> Parc Albert 1^{er}

La société industrielle de Mulhouse organise la première édition du festival JAIM dont la thématique repose sur le passé industriel de la ville complétée par des animations autour des arts et du jeu. Différentes activités autour du passé textile de la ville, de la chimie avec des jeux pour les familles et divers ateliers de confection d'objets en textile.

30 Juin 2022 : **Crémation des 3 Sapins**
> Centre-ville

Fête légendaire liée aux origines de la fondation de la ville de Thann, animations, feu d'artifice, magie de lumière et de musique.



Les animations jeunesse

En février 2022 : Inscription dans les écoles

Inscrivez vos enfants aux écoles de la ville en février, au Centre sportif.

Du 7 au 11 Février 2022 : Semaine de ski

Durant la première semaine des vacances d'hiver, un stage de ski est proposé aux enfants de 6 à 13 ans, nés entre l'année 2009 et 2016. Le départ aura lieu à 8h30 au Centre sportif, retour vers 17h45. Coût du stage : 170 € + 12,5 € pour l'assurance neige. (200 € + 12,5 € pour les non-thannois).

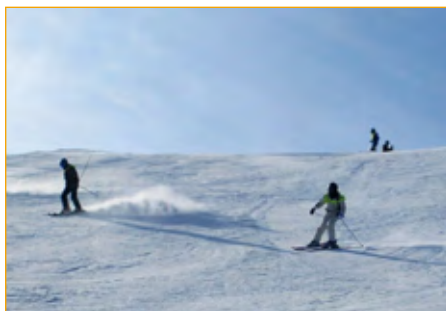
Le coût comprend le repas de midi, le goûter, le transport en bus, les remontées mécaniques et l'encadrement. Ne sont pas fournis le matériel de ski et le casque (obligatoire).

Inscriptions possibles au Service Éducation – Jeunesse et Sports, dès le mardi 4 janvier 2022.

10, Place de la Halle des Sports – 1er étage 68800 THANN

Tél. 03 89 38 53 48

Du Lundi au Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00



Les marchés

Marchés hebdomadaires

Marché du Bungert, Place du Bungert, tous les samedis matins.



Les cérémonies patriotiques

Le 23 avril 2022 :

Journée nationale de la déportation
> Monument du Petit Bungert

Le 8 mai 2022 :

Commémoration de la victoire de 1945
> Monument aux Morts de la Ville de Thann

Le 18 juin 2022 :

82^e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940
> Au Staufen



Autres manifestations

8 janvier 2022 :

Balade gourmande aux lanternes de l'Épiphanie
> Vignoble du Rangen

Balade nocturne à travers le vignoble du Rangen au départ de l'Office de Tourisme, suivie d'une dégustation de vin chaud / jus de pommes chaud et de galette. Groupe limité, sur réservation au 03 89 37 96 20 (6€ / pers), en partenariat avec le syndicat viticole.

3 avril 2022 :

Concert « Partir en livre, thème : Mer et Merveilles », grande fête du livre jeunesse
> Collégiale

Philippe Bataille à l'orgue et André Le Muet à la bombarde donneront un concert à 16h à la Collégiale, par l'AROC.

25 juin 2022 : Concert d'orgue et voix

> Collégiale

Anne Gaëlle Chanon à l'orgue et Marion Lebègue, la voix de la Mezzo-Soprano, donneront un concert à 20h à la Collégiale, par l'AROC.



Les expositions dans le hall de l'hotel de ville

Du 7 au 21 janvier : Michèle Naurouy

Exposition de collages abstraites à base de papier et peinture, inspirés de la couleur et de la lumière et travaillés sur des harmonies de couleurs.

Du 28 janvier au 11 février : Madeleine Meyer

Exposition de peinture

Du 18 février au 4 mars : Michelle Rigaud

Exposition de peinture à l'aquarelle

Du 11 au 25 mars : Marie Fuchs

Exposition d'œuvres à l'acrylique, essentiellement en turquoise sur un fond gris de Payne.

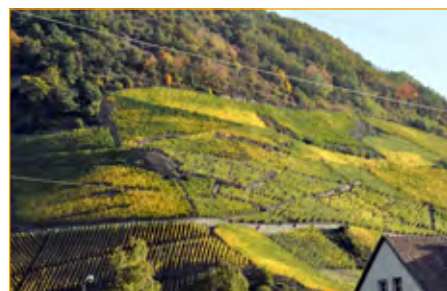


Se balader sur Thann et environs

Thann autrement : Des circuits de balades et de randonnées sont disponibles à l'Office de Tourisme !

Réalisés en partenariat avec les Clubs Vosgiens de Cernay et de Thann.

15 fiches ont également été traduites en allemand et 2 en anglais pour arpenter nos beaux sentiers balisés et leurs curiosités ! Pour compléter ces tracés, n'oubliez pas de vous munir de la nouvelle carte IGN 3620 Grand Ballon-Cernay-Guebwiller qui réunit la vallée de la Thur et le Grand Ballon. Fiches détaillées et carte IGN en vente dans nos bureaux d'accueil ; 0.80€ la fiche et 0.70€ à partir de 5 fiches, 13.20€ la carte IGN.





Personnel de la ville de Thann

Can KILIC

> Chargé de communication

Précédemment chargé de communication à la ville de Riedisheim pendant plus de 4 ans, Can est muté le 27 septembre au Pôle 3C de la mairie de Thann.

Son objectif, amener du dynamisme aux visuels en faisant appel à ses qualités de graphiste.

Il gère par ailleurs les réseaux sociaux, le site de la ville, la rédaction des articles et la photo-vidéo.

Can est également Adjoint au Maire en charge de la communication à Lutterbach, ce qui lui permet d'optimiser sa vision du marketing territorial.

Annabelle MASSON

> Assistante Ressources Humaines

Gestionnaire de carrière à Mulhouse Alsace Agglomération depuis 2008, Annabelle rejoint le service RH à Thann par voie de mutation.

Elle suit la carrière des agents et élabore les traitements de paie dans sa fonction d'assistante RH.

Ses 25 années d'expérience en ressources humaines et une excellente connaissance de l'environnement territorial font d'elle une recrue de qualité.



Elodie GAY

> Agent des Espaces Verts

Fraîchement diplômée d'un BAC Pro Production horticole, Elodie vient renforcer le service des Espaces Verts en juin pour une durée d'un an.

Elle a pour tâches principales l'entretien des massifs, le désherbage, l'installation du Marché de Noël et d'autres missions faisant appel à sa polyvalence.

Avant d'arriver à Thann, Elodie a participé au montage du Festival des Jardins Métissés du Parc de Wesserling, une belle expérience qui a été un délice pour travailler en collectivité.



ELECTIONS

Pensez à vérifier si vous êtes bien inscrit sur la liste électorale :

- Vous ne savez pas si votre situation est à jour ? Il est possible de vérifier votre inscription et vos informations sur le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

- Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- > Par internet, en utilisant le téléservice proposé par [service-public.fr](https://www.service-public.fr) <https://www.demarches.interieur.gouv.fr> ;

- > En se rendant personnellement en mairie avec les pièces exigées ;
Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669*02 et les pièces exigées https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_12669.do

Emilie HALLER

> Assistante service Population

Anciennement assistante administrative et commerciale en agence intérim, Emilie a pris place au service Population, en novembre, en tant qu'assistante à la suite d'un départ. Elle est en charge des demandes de carte d'identité et passeport, du recensement militaire, de l'inscription aux listes électorales et d'autres missions administratives. Ancienne élue au Conseil Municipal des Jeunes de Thann, elle s'est toujours impliquée pour la Ville et continue à le faire en vous accueillant en mairie.



David FASSEL

> Opérateur de logistique générale

Arrivé le 28 juin au Centre Technique Municipal pour un remplacement en logistique, David a en charge l'installation du matériel pour les événements et les déménagements. Son expérience dans la rénovation de mobiliers industriels ainsi que sa fonction de responsable entretien et organisateur événement au Ski Club de Kruth lui permettent d'apporter son soutien aux différents cœurs de métier du CTM.

Départ de Aurélia HURST

> Assistante Culture

Remplacée par Marion LANG

> Responsable de l'Unité Culture

La ville de Thann remercie Aurélia HURST pour ses 4 années de service à la Culture et lui souhaite une bonne continuation pour son nouveau challenge à la commune de Fellingering en tant que Directrice Générale des Services. Depuis le 1^{er} décembre, c'est Marion LANG qui a repris sa place en tant que Responsable de l'Unité Culture. Auparavant, elle s'occupait de la communication et de l'événementiel pour un Label à Strasbourg. A Thann, Marion suit donc et organise les événements et manifestations culturelles de la Ville.



Nécrologie



- **Rzepka Henri**, décédé le 21/11/2021 à 80 ans. Employé à la ville de Thann du 01/04/1985 au 01/11/2001 en tant qu'électricien.
- **Heinrich Ginette**, décédée le 30 juin 2021 à 71 ans. Employée à la ville de Thann du 01/10/1971 au 01/04/2015 en tant que secrétaire puis directrice de l'ALSH.
- **Rebischung Emile**, décédé le 30 novembre 2020 à 79 ans. Employé à la ville de Thann du 01/11/1977 au 01/01/2002 en tant que brigadier-chef principal de police.

La ville de Thann gardera le souvenir de leur engagement au service de nos concitoyens.

Le stade produit désormais ses besoins en électricité



Les deux nouvelles gargouilles

De nouveaux défibrillateurs à Thann



Travaux & Projets

TRAVAUX – PROJETS



Le stade produit désormais ses besoins en électricité

Dans le cadre du plan de relance de l'économie mis en place à la suite de l'épidémie mais également dans le but de soutenir les opérations pour la lutte contre le réchauffement climatique, la ville a installé en août 33 panneaux solaires, d'un montant de 19 018 € HT, sur le bâtiment où se trouvent les vestiaires du stade municipal.

Thann a pu profiter des aides exceptionnelles destinées aux collectivités, soit 40% subventionnés par l'Etat et 2 100 € par la région Grand Est et l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), dans le cadre du programme Climaxion, encourageant les projets pour la transition énergétique via le Plan Climat-Air-Energie Territorial.

La puissance installée au stade est de 10,5 kWh. L'électricité produite, estimée à 7 500 kWh par an, est autoconsommée sur le site pour produire l'eau chaude des sanitaires par le biais des ballons thermodynamiques, pour alimenter le système de ventilation ou encore pour les pompes d'arrosage. L'excédent injecté sur le réseau est acheté par EDF à un tarif fixé par les autorités de l'énergie.

De nouveaux défibrillateurs à Thann

En France, chaque année, près de 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié des gestes de premier secours et d'une défibrillation (administration d'un choc électrique) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

En septembre, la ville de Thann comptait 6 défibrillateurs dans plusieurs lieux ouverts au public (au Centre sportif, au Centre Socioculturel, à la Médiathèque, au Relais Culturel, à la Police Municipale, à l'ESAT du Rangen) pour un montant de 14 820 € HT.

À la rentrée scolaire, de nouveaux DAE ont été installés à l'école primaire et à la maternelle du Blosen, au Parc Albert 1^{er}, au Cercle St Thiébaud, à l'école du Steinby, à l'Hôtel de ville, à l'école du Bungert et au stade Henry Lang. Soit un total de 14 DAE à Thann.

Les appareils ont été en partie subventionnés par l'Etat à hauteur de 25% et un mécénat de 500€ par CNP assurances pour l'appareil situé au Parc Albert 1^{er}.

Cette année, treize agents municipaux ont suivi la formation Sauveteur Secouriste du Travail et sont donc aptes à utiliser ces dispositifs médicaux en cas de besoin.



s'installent à la Collégiale



Les deux nouvelles gargouilles s'installent à la Collégiale

Fatiguées par le temps et les conditions météorologiques, deux des gargouilles de la Collégiale Saint-Thiébaud ont fait un tour dans les locaux de Scherberich Monuments Historiques à Colmar pour être reproduites à l'identique par la société SOGRA.

La restauration n'étant pas envisageable, les sculpteurs ont minutieusement taillé, pendant une dizaine de jours, ces œuvres en partant d'un bloc de grès de Rouffach, matière initialement utilisée pour les sculptures originales.

Le vendredi 26 novembre 2021, jour de l'inauguration du Marché de Noël, ces deux pièces importantes et patrimoine de la Ville, étaient exposées au pied de la Collégiale pendant 3 jours et ont pu être approchées par les visiteurs en cette période magique.

Elles ont ensuite été mises à leur place d'origine à l'aide d'une grue, sur la façade Est de la flèche de la Collégiale, le lundi 29 novembre 2021.

Ces reproductions ont fait partie d'un projet de chantier global sur la flèche de la Collégiale à hauteur de 1 500 000 € TTC et ont été financés à hauteur de 40% par la DRAC, 20% par la CEA, 15% par l'Etat dans le cadre du plan de relance et 5% par la région Grand Est. La Ville a également bénéficié du mécénat de la Fondation pour la Collégiale.



Le site du Staufen fait peau neuve

A la suite de problèmes électriques survenus durant l'hiver 2019 sur la Croix de Lorraine, des travaux de rénovation du monument ont été lancés. Ces travaux ont été réalisés en régie municipale par les services du Centre Technique Municipal (menuisier, peintre, maçons, électricien, espaces verts, logistique).

Ces travaux comprennent le remplacement complet de l'éclairage par des néons Led basse consommation, la reprise du coffret de commande électrique et les peintures de la Croix.

Les maçonneries et notamment les crépis des murets ont été réparés et repeints.

Afin de programmer des coupures nocturnes, un programmeur a été mis en place. (Coupure de 22 heures à 6 heures du matin).

Ce sont plus de 810 heures d'intervention des agents sur 6 semaines pour que le monument puisse retrouver tout son éclat pour l'inauguration du du 18 juin 2021.

Le montant global des travaux s'élève à 39 000 € TTC dont 14 400 € TTC pour la location et mise en place de l'échafaudage, les fournitures et 24 600 € TTC pour la main d'œuvre.

Une aire de fitness au Parc Albert 1^{er}

Pour offrir à ses habitants, sportifs ou non, un lieu intergénérationnel autour de la pratique sportive, la Ville de Thann a fait le choix de s'engager dans un projet d'aménagement de plusieurs espaces publics avec des équipements de gym en libre accès.

C'est d'abord au Parc Albert 1er que différents agrès sportifs prendront place et permettront de travailler l'ensemble du corps.

Le hand-cycle permettant au plus grand nombre d'améliorer sa condition physique sur la partie haute du corps de manière ludique et motivante.

L'îlot double, une configuration très complète pouvant accueillir 8 utilisateurs et permettant

de réaliser une cinquantaine d'exercices différents, avec un module supplémentaire à traction, très apprécié des sportifs et avec une partie abritée.

Le duo porteur/poussoir, avec le côté porteur pour renforcer les biceps et le dos et le côté poussoir pour les triceps et les pectoraux. Versions « poids de corps » des machines disponibles en salle de sport.

Ces équipements destinés aux personnes de tout âge, seront en partie accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Aussi, trois tables de pique-nique et trois corbeilles seront installées aux abords de l'aire de fitness pour plus de convivialité.

Ces travaux, d'un montant de 24 883,75 € HT, débiteront à l'arrivée du printemps, pour garantir la qualité des travaux.



Une aire de fitness au Parc Albert 1^{er}



L'info en +

Kit de matériel enfant maternelle

Ce kit est composé de différents objets qui s'adressent aux enfants hyperactifs ou ayant des troubles de l'attention et de la concentration. Ils aident à focaliser l'attention en proposant un exutoire moteur aux tensions et désirs de mouvement. Un montant de 487€ par école soit 1 461€ pour les 3 maternelles. Les kits seront remis par Mme FRANCOIS WILSER, aux 3 écoles maternelles avant 2022.

Nouveau CMJ

Après 4 années de fonctionnement, le Conseil municipal des jeunes doit être renouvelé.

À la suite du succès des projets mis en place et à l'engagement des jeunes Thannoïis, la municipalité souhaite créer 2 groupes de 20 jeunes élus. Le Conseil Municipal des Juniors avec des élèves CM1, CM2 et 6ème puis le Conseil Municipal des Jeunes composé des 5ème, 4ème et 3ème.

Socle numérique

Dans le cadre de son plan de relance, le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a lancé un appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

Ce plan de relance vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. Il soutient la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires qui n'ont pas atteint le socle numérique de base (équipements, ressources, accompagnements).

Son ambition est d'appuyer la transformation numérique des écoles en favorisant la constitution de projets fondés sur trois volets essentiels : l'équipement des écoles en matériels et réseaux informatiques, les services et ressources numériques, et l'accompagnement à la prise en main des matériels.

L'aide de l'État est comprise entre 50% et 70% selon la nature de la dépense et le montant engagé par la collectivité. Le 22 mars dernier, la commune de Thann a répondu à cet appel à projets en demandant une subvention de 44 872€ pour les 3 écoles élémentaires de Thann (Bungert : 10 260 € / Steinby : 17 273 € / Blosen : 17 339 €). La commune de Thann a été retenue et la subvention accordée est de 31 347€.

Du nouveau dans les écoles

– Une nouvelle directrice à l'élémentaire du Blosen

L'école élémentaire du Blosen a une nouvelle directrice, Cindy Hell, âgée de 29 ans et habitant Ranspach. L'an dernier, lors d'un remplacement, elle a pris le poste de directrice à l'école élémentaire de Willersur-Thur.

En congé maternité, elle sera remplacée jusqu'en janvier prochain par Arnaud Schwartz, 43 ans, de Burnhaupt-le-Haut, enseignant remplaçant rattaché à la maternelle du Blosen.

– Zoom sur la nouvelle inspectrice

En cette rentrée 2021, la circonscription de Thann accueille une nouvelle inspectrice, Catherine Metz.

Âgée de 43 ans, mère d'un enfant, Catherine Metz est originaire de Colmar et est germaniste de formation. Après avoir fait fonction d'inspectrice l'an dernier dans la circonscription de Riedisheim, elle a été titularisée à Thann et n'a pas attendu sa prise de fonction officielle pour se mettre au travail et rencontrer les directeurs et directrices d'école.

– Une unité d'enseignement pour les nouveaux arrivants en France

Autre nouveauté cette année : l'ouverture, à l'école du Bungert de Thann, d'une UPE2A (Unité d'enseignement pour les élèves allophones), destinée aux écoliers d'origine étrangère nouvellement arrivés en France et ne parlant pas le français.

Éducation & Jeunesse

I Eclairage public : l'heure du choix

Protéger la biodiversité et réaliser des économies, tels sont les principaux objectifs de l'expérimentation mise en place depuis le 9 octobre.

Avec le support technique de la Communauté de communes Thann-Cernay, la Ville a fait le choix d'éteindre l'ensemble de l'éclairage public de minuit à 4h30.

Cette disposition, adoptée dans une commune sur trois en France, entraîne des modifications d'habitudes, et c'est pourquoi les commissions environnement et démocratie participative, pilotées respectivement par l'Adjointe Sylvie Kempf et le Conseiller délégué Nicolas Morvan, ont choisi de laisser le temps aux habitants d'appréhender ce changement et de décider du maintien ou non de cette mesure, via une consultation citoyenne.

Des bulletins ont été distribués en boîte aux lettres, chacun a pu s'exprimer et, en responsabilité et en confiance, c'est aux Thannois qu'est revenue la décision finale.

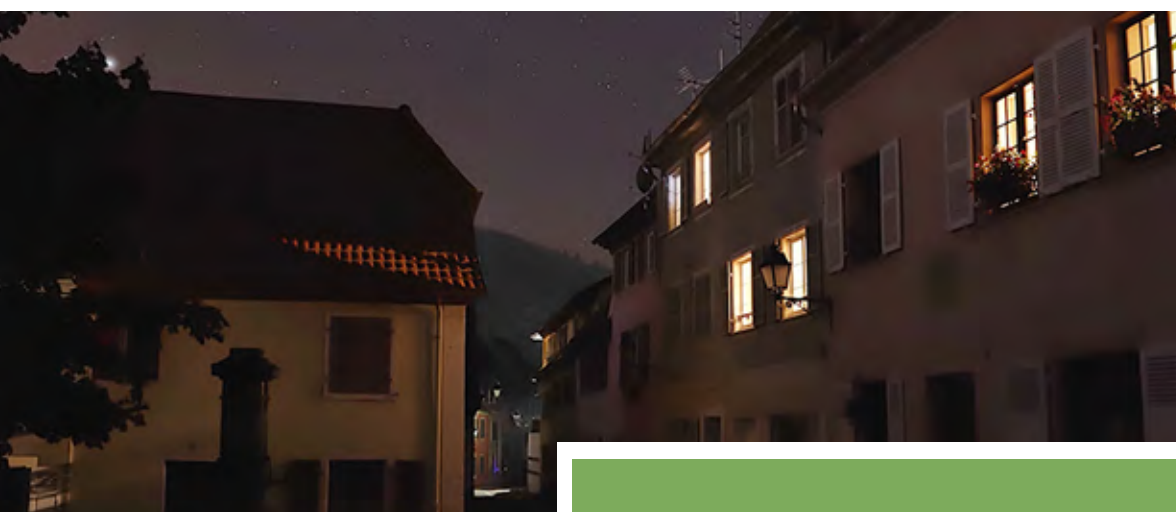
I Des conseils de quartier pour des projets citoyens

Après une première phase de déambulations citoyennes, les conseils de quartier ont été lancés mi-novembre.

Leur objectif : envisager la Ville de demain et les actions que les citoyens veulent mettre en œuvre. Ces cinq réunions ont permis de rassembler des habitants désireux de s'investir pour leur quartier, et de prendre en compte leurs aspirations et leurs propositions.

Des projets ont ainsi émergé, ils pourront être réalisés lors de journées citoyennes (une par quartier).

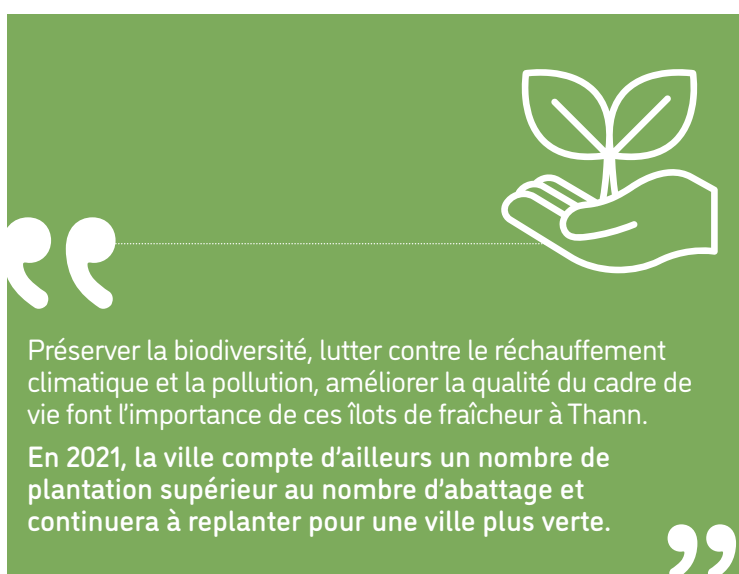
Prochaine étape : de nouveaux conseils de quartier début 2022 pour déterminer les propositions retenues et la date de réalisation.



I De nouvelles plantations de végétaux

La ville a fait réaliser, en novembre, la plantation de nouveaux arbres et petits fruitiers à Thann. Des arbres avaient été abattus après avoir été diagnostiqués dépérissants ou morts car ils mettaient en danger les passants. C'est à ces emplacements, comme le parking du magasin Match, la rue des Pierres ou des Pèlerins, que plus de 66 végétaux ont été plantés pour reverdir la ville.

Des espèces, locales exclusivement, comme l'érable ont été sélectionnées avec attention sur leur capacité à s'adapter au stress hydrique mais également des arbres fruitiers ouverts à la cueillette comme des framboisiers ou des groseilliers.



Préserver la biodiversité, lutter contre le réchauffement climatique et la pollution, améliorer la qualité du cadre de vie font l'importance de ces îlots de fraîcheur à Thann.

En 2021, la ville compte d'ailleurs un nombre de plantation supérieur au nombre d'abattage et continuera à replanter pour une ville plus verte.



Solidarité

Réaction de la ville face à la pollution du réseau d'eau

Du 10 au 17 novembre dernier, la Ville de Thann a été privée d'eau potable et ce pour l'ensemble de la population, des commerces et établissements recevant du public. Il a fallu rapidement œuvrer pour mettre en place un service minimum de proximité envers la population et les personnes fragiles.

Le Plan Communal de Sauvegarde a dû être déclenché pour contrer la crise pendant ce week-end de 4 jours pour les agents de la ville, qui ont participé de manière volontaire et spontanée. Soit plus de 36 agents des services Population, Sociaux, Techniques et Communication, soutenus par les membres du Conseil Municipal, qui se sont mobilisés sur différents pôles d'action.

Dès l'annonce de la pollution par le Préfet du Haut-Rhin, la commune s'est montrée réactive en informant la population sur son site et ses réseaux sociaux, puis en continuant à annoncer en temps réel les éléments et ce jusqu'à rétablissement de la situation.

Une permanence téléphonique de renseignements a été mise en place dès le 11 novembre afin de répondre aux nombreuses questions des habitants de la ville mais aussi des autres villes voisines touchées ou non par la pollution. Les messages et commentaires Facebook ont également trouvé réponse dans des délais suffisamment courts.

La distribution de bouteilles d'eau a démarré dès le soir de l'annonce de la crise, pour approvisionner les 88 personnes vulnérables inscrites au registre des personnes fragiles.

Dès le lendemain matin de la crise, tous les habitants de la ville pouvaient récupérer des bouteilles d'eau de 1,5L et ce pendant 4 jours. C'est au parking du Bungert que les agents municipaux, les élus et les bénévoles ont distribué près de 16 000 litres. La même quantité d'eau a été déposée dans les différents établissements recevant du public de la commune qui en ont fait la demande.

Toutes ces actions ont pu être menées à bien grâce à l'étroite collaboration de la ville avec SUEZ et la Communauté de Communes Thann-Cernay pour l'alimentation en eau potable de la population.

Inscription au registre des personnes vulnérables

Vous êtes ou vous connaissez une personne :

- âgée de 65 ans et plus
- âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
- adulte handicapée

Contactez le CCAS au 03 89 38 53 31 aux heures d'ouverture de la Mairie pour vous inscrire ou inscrire une personne concernée, au registre des personnes vulnérables et faire partie des personnes aidées en priorité dans les périodes de crise ou en cas de fortes chaleurs.



La Fête de Noël des Aînés a été annulée, mais des repas ont été distribués

Le Maire, Gilbert Stoeckel, n'a pas souhaité faire courir le moindre risque de contamination aux administrés de 75 ans et plus, inscrites à l'occasion de la Fête de Noël des aînés initialement prévue le samedi 4 décembre.

Cependant, un peu de cette fête traditionnelle a pu se retrouver dans leurs foyers, les repas de fête concoctés par les élèves de la section Restauration du Lycée Charles Pointet de Thann, ont été distribués aux 240 personnes concernées les 3 et 4 décembre au lycée, par les élèves.

Foie gras et brioche, canard farci et spaetzle, fromage et bredala, un joli menu qui a ravi les papilles de nos aînés et qui a permis aux lycéens de maintenir leur participation à cette belle action intergénérationnelle.



APPEL à BÉNÉVOLES

Vous avez du temps ? Vous avez envie de vous engager pour vous rendre utile ? Vous avez envie de rejoindre une équipe et de vous investir pour votre ville ?

L'épicerie sociale fonctionne grâce à des agents du Centre Communal d'Action Sociale, mais aussi et surtout grâce à une équipe de bénévoles. Plusieurs missions sont possibles : réception et traitement des livraisons de denrées alimentaires, rangement des rayons, accueil des bénéficiaires, animation d'ateliers collectifs...

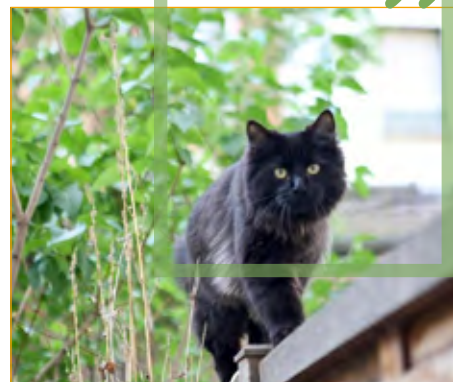
N'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS pour obtenir de plus amples informations, échanger ou vous signaler en tant que volontaire !

Contact Accueil du CCAS : 03.89.38.53.31

Marie-Christine Cholay, présidente de l'association Coup de Pattes

Créée en 1997 à Vieux-Thann, l'association Coup de Pattes s'est installée à Thann le 1er janvier 2021, avec à sa tête Marie-Christine Cholay, nouvelle présidente déjà membre depuis 2019. A ce jour cinq membres actifs l'accompagnent dans la défense de l'environnement naturel et des félins : soins aux chats errants, stérilisation, vaccination, identification, adoption par convention ou remise sur site avec surveillance quand l'adoption est impossible évitant la surpopulation et la propagation des maladies. Grâce à sa collaboration avec les vétérinaires, Coup de Pattes permet aux personnes moins aisées ou démunies de bénéficier de tarifs préférentiels pour qu'ils puissent avoir un animal de compagnie.

L'association accompagne aussi les communes et les conseille pour mettre en place le statut de chat libre. N'ayant pas encore de refuge, les chats vont d'abord en famille d'accueil le temps de trouver une famille d'adoption. Marie Christine rappelle que la loi exige que les chats domestiques doivent être identifiés par les propriétaires. À noter que cela permettra de les retrouver plus facilement s'ils sont perdus. Elle ajoute que si vous voyez des foyers de chats se former autour de chez vous, il faudra contacter la mairie pour les signaler. N'hésitez pas à faire un don pour soutenir l'association dans son fonctionnement.



Associations



Thierry Bogenschutz, nouveau président de l'Amicale Cycliste

C'est grâce à l'adhésion de son fils Victor, en 2012 à l'AC Thann, que Thierry Bogenschutz a découvert le club. Après deux années d'implication auprès de son protégé, il a décidé de rejoindre le groupe. En 2016, il intègre le Comité et c'est en janvier 2021 qu'il prend le guidon du club.

À ce jour l'AC Thann est composé de 50 adhérents à la suite de la crise, mais avait l'habitude d'avoir 120 personnes dans ses rangs. Le club se reconstruit et lance de nouveaux projets pour 2022.

En bonne position dans les compétitions de niveau régional, le club de cyclisme dispose dans sont effectif trois formateurs diplômés. L'école de vélo VTT, tenue les mercredis et samedis, a bien repris pour les 7-13 ans.

Les sorties club du samedi après-midi pour les adultes sont relancées mais le groupe VTT route est prévu pour 2022. D'ailleurs, c'est au printemps prochain que le président annoncera le lancement du « Groupe 20/20 », avec pour objectif de tenir à une cadence de 20km/h à 20°C de température extérieure minimum.

Thierry Bogenschutz ajoute que les sorties sont toujours conviviales mais qu'il a une préférence pour le groupe cyclo cross qui rassemble petits et grands pour un moment de plaisir, de partage des connaissances et d'entraide intergénérationnelle.

Des permanences sont tenues au club les lundis de 18h à 19h pour les inscriptions.

Remise des clefs du Ski Club Rossberg à Jean-Luc Barret

C'est au mois d'octobre 2021 que Philippe Schwartz a remis les clefs du Ski Club Rossberg à son vice-président, après douze années à la présidence du club. Jean-Luc Barret, présent dans le club depuis l'âge de ses 7 ans, est donc le nouveau président. L'histoire a commencé lors d'une sortie avec ses parents où ils ont découvert le refuge du club par hasard, lieu où règne la convivialité les fins de semaine.



A 12 ans, il se lance dans l'apprentissage du ski pour entrer dans la compétition à 20 ans. Il a également partagé son savoir pendant plusieurs années, lors des samedis de neige, en tant que formateur pour les enfants.

Aujourd'hui le club se porte très bien et compte plus de 130 adhérents et le niveau des compétiteurs va du régional à la Fédération Internationale de Ski pour les jeunes et les adultes.

Le club se compose d'une quinzaine de moniteurs fédéraux pour les samedis de neige et 4 entraîneurs ayant le Brevet d'Etat pour la compétition.

Jean-Luc Barret met également en avant la collaboration de son club avec le Ski Club Vosgien de Thann en période de compétition.

En effet, les deux clubs thannois mutualisent leurs ressources matérielles et humaines pour offrir les meilleures conditions à leurs sportifs.

Raoult Walter à la tête des 4'Nages

Après plusieurs années à la présidence, Clarisse Pouthier cède sa place en septembre à Raoult Walter, membre du comité depuis la création du club, il y a 7 ans.

C'est après que le Thann Olympique Natation stoppe sa section adulte, que les anciens membres et amis créent leur propre club, les 4'Nages.



En plus de la partie sportive, ce sont les relations humaines qui animent le président. 25 adhérents prennent place dans le club, essentiellement constitué d'adultes mais ils accueillent aussi les jeunes de 17 ans qui choisissent la natation en option au BAC.

Un maître-nageur diplômé entraîne l'équipe à la pratique des différentes nages comme le crawl, le dos, le papillon et la brasse les lundis et vendredis soir à la piscine municipale de Thann. Les adhérents passent des moments conviviaux et agissent pour le plaisir, l'association n'a pas vocation à faire de la compétition.

Séance découverte les lundis et vendredis sans rendez-vous.



Cérémonie de commémoration de l'Armistice - 11 novembre



Marché estival - 17 et 18 juillet

Retour en images sur les derniers événements



Bal tricolore - 14 juillet

Cinéma de plein air - 2 juillet



Festif'Thann - 4 septembre

Les Journées Européennes du Patrimoine - 18 et 19 septembre



RETOUR EN IMAGES



Marché de Noël - du 26 novembre au 24 décembre



Soirée Astronomie - 24 septembre



Semaine bleue - du 4 au 10 octobre



Soutien Hôpital - 12 juin





Le mot de la majorité

L'année 2021 se termine avec plein d'incertitudes liées au virus qui n'en finit pas de bouleverser nos vies.

Néanmoins nous souhaiterions, ici, nous adresser à vous d'une manière positive et porteuse d'espoir.

Le Marché de Noël qui nous avait tant manqué en 2020 est de retour et avec lui, la magie d'un temps de sérénité et de concorde. Nous formons le souhait que cette fin d'année vous trouve en bonne santé vous et vos proches.

Nous allons marcher vers 2022 en ayant dans notre hotte des raisons de nous réjouir.

Thann a des atouts, beaucoup d'atouts, qu'ils soient patrimoniaux, touristiques ou historiques.

C'est une ville sûre et tranquille où il fait bon vivre !

Nous venons d'obtenir le label « Ville prudente » avec 2 cœurs ! La sécurité de tous est une de nos priorités.

Les commerçants, les hôteliers-restaurateurs ont tous retroussé leurs manches et vont de l'avant.

Nous sentons à travers des projets qui nous sont proposés, que la reprise est là, que Thann suscite de l'intérêt !

Ces atouts ont été perçus et reconnus

puisque à la suite de notre candidature, nous avons été retenus dans le cadre du plan de relance dans le dispositif « Petites Villes de demain ».

Quelles conséquences pour la ville ?

Une redynamisation du centre-ville en termes de logement, d'urbanisme et de commerce. Mais également la préservation et la protection du patrimoine bâti, de l'environnement...

Certains esprits chagrins, un brin revanchards dressent un portrait très noir de notre ville, ne laissez pas ces Cassandres et autres pythies vous entraîner dans cette morosité défaitiste. Nous comprenons votre impatience, elle est légitime, mais tout ne peut pas se faire tout de suite ! Nous traçons notre sillon fermement, profondément, en posant les bases solides d'une ville tournée vers l'avenir et les grands enjeux de demain.

Nous sommes une équipe soudée qui travaille pour un futur meilleur.

« Petites Villes de demain » est un formidable tremplin pour emmener Thann à jouer pleinement son rôle de ville centre au service de tout un territoire.

Très bonnes fêtes de fin d'année, portez-vous bien, c'est notre vœu le plus cher !

Le groupe Majoritaire

Tribune d'expression

Thann et son biotope social : un constat alarmant !

Thann est devenue l'épicentre de la misère sociale de la Communauté de Communes Thann Cernay. Un petit territoire en retrait des communes alentour. Ce malheur collectif est illustré par :

- Education : taux de scolarité en retrait 27.9%, CCTC (36.7%) et le niveau de diplômés le plus faible de la CCTC.

- Seuil de pauvreté : 17% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté (CCTC 11.3%).

- Structure sociale : Hormis la parenthèse du mandat précédent, elle s'est effondrée. Les désordres dans certains îlots de quartiers bien identifiés en témoignent. La précarisation de plus en plus importante de la population, qui peine à se réinsérer dans le circuit économique dynamique. En témoigne le succès de l'épicerie sociale...

Cela engendre : pauvreté fiscale, sous-investissement chronique, rues défoncées, centre ville en perdition, malpropreté, désordres de toutes natures...

La rhétorique participative et l'éco-poésie programmatique de la Municipalité ne tiennent pas compte de ce point critique, fruit de longues années de passivité incantatoire et de désintérêt face au développement local, venant de certains élus, qui ont pris leur part depuis trop longtemps dans ce naufrage annoncé...

Une vraie débâcle : notre ville n'a jamais été aussi triste, sale et sans âme. Les nombreux départs au sein du personnel municipal inquiètent, la démission du chargé de la démocratie participative, interroge : quelle

crédibilité pour ce « fil rouge », confié à une salariée à la veille de sa retraite...

Un changement profond de paradigme de la part d'une Majorité rétive, guère motivée et maigrement associée aux décisions d'une petite chapelle, s'impose.

L'heure est grave. Le budget 2021 a été émasculé et rien ne sera entrepris dans l'année qui vient, pour ouvrir un nouvel horizon.

LE DESENDETTEMENT EN SOI N'EST PAS UNE OPTION FACE A L'URGENCE.

Un plan pluriannuel a été promis. Nous l'attendons toujours.

Qu'en est-il de la maison médicale ?

«Thann, demain...» : Bougez vos troupes, Monsieur STOECKEL, et calmez l'autoritarisme malsain de certaines de vos chères adjointes si peu enclines à l'écoute et au dialogue !

Le groupe Thann, Nouveaux Horizons adresse aux Thannois ses meilleurs vœux pour les fêtes de Noël et l'année 2022.

Le Groupe : Thann, Nouveaux Horizons



TRONOX à Thann (68)

- ✓ Unique usine française de production de dioxyde de titane avec 240 salariés
- ✓ Joyau industriel au rayonnement planétaire avec plus de 200 ans d'activité
- ✓ Exploitation avec responsabilité d'installations sûres, fiables et pérennes
- ✓ Leader mondial de la catalyse environnementale dont les produits, stratégiques pour la transition énergétique, améliorent la qualité de l'air
- ✓ Création d'un centre de recherche de classe mondiale en octobre 2020



FOURNI-THUR

Papeterie, fournitures de bureau, cartouches informatiques, bureautique, mobilier...



Magasin : 71 faubourg des Vosges
68 800 THANN - 03 89 38 74 85
www.fourni-thur.fr

L'Atelier *de Frédérique*
03 89 37 80 30

Sublimez votre image

31, Place De Lattre De Tassigny 68800 THANN
Lundi de 10h à 18h, du mardi au vendredi de 8h30 à 18h30,
samedi de 8h à 16h

— COIFFEUR STYLISTE —

SUPERMARCHÉ
MATCH

C'EST TOUS LES JOURS
LE MARCHÉ



Boucherie Traditionnelle



Le Bio au Juste Prix

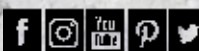
Du lundi au samedi de 08h à 20h

38 rue du Général de Gaulle **THANN**

CLICK & COLLECT



SUPERMARCHESMATCH.FR



LES 7/8 ET 14/15 JANVIER 2022

les vendredis de 8h à 18h et les samedis de 9h à 13h

LA DISTRI

Distribution biannuelle des sacs de tri et de biodéchets

Pour récupérer vos sacs jaunes
et verts venez avec votre
facture d'ordures ménagères.

Vous n'avez pas de facture ?
Venez avec votre **bail de location**
ou **acte de propriété.**

Ramassage ou broyage de votre sapin de Noël

Déposez votre sapin dans la benne sur place ou venez
avec un seau et repartez avec votre broyat pour
donner un coup de pouce à votre jardin ou potager.

Parking Centre à côté de Match

Contact au **03 89 38 53 00**

Toutes les infos sur **www.ville-thann.fr**

Port du masque obligatoire

